



Question concernant la prise en charge a 100 pourcent de la secu

Par **krislenny**, le **17/05/2009** à **23:55**

Bonjour,

voila, ma femme a accoucher de 2 enfants qui ont 4 ans et 2 ans aujourd'hui, suite a cela elle a eu une eventration et une hernie ombilicale avec une surcharge pondérale elle a donc decider de faire une abdominaux plastie avec prise en charge a 100 pourcent de la secu .

Le 100 pourcent a été refuser par la secu suite a une visite avec un medecin conseil.

Elle a donc fait un recours auprès de la secu car se refus est injustifier pour le chirurgien privé avec qui elle avait pris contact pour faire cette operation.

Elle a envoyer a la secu sa lettre motivant l'incomprehension du refus avec des photos qui l'accompagne qu'elle devait faire avant l'operation.

elle a donc envoyer en recour tout ceci en recommander avec accosé de rec.

ma question est la suivante:

combien de temp doit on attendre leur reponse et ya til un delais qu'il ne doivent pas depasser qui jouerait en notre faveur?

mci de ce que vous pourrez m'apporter

christophe